

## CONSEIL QUARTIER CENTRE

Cette réunion avait pour objectif de discuter des mobilités actives.

### ***Réunion du 27/04/2021 - 18h30***

#### Liste des personnes présentes :

Madame BORDERIE Anne-Marie, Monsieur COSSEC Victor, Madame MICHEL Dominique (18h30 - 20h01), Monsieur MOURGUES Didier (*problèmes de sons pendant une partie de la réunion, re-connexion à 18h55*), Monsieur PAGNOUX Bruno (18h28 - 20h15), Madame SANSEAU Pascale (18h44 - 20h26), Monsieur TISSOT André, Madame WEISENBURGER Fanny, Madame ALLEN Stéphanie (*Parents d'élèves F.C.P.E.*), Madame CARRARA Véronique (*Résidences Jean Laurent et Pallu*), Monsieur DE LA GORCE Thibault (Lycée Le Bon Sauveur), Monsieur GRIPOIX Thibaut (*Cons. Municipale - Opposition*) (18h30 - 19h03), Monsieur MAETZ Ludovic (*Maire-adjoint*), Madame LE ROUX Catherine (*Cons. Municipale*), Monsieur FAOUSSI Nabil (*adjoint au maire délégué à la sécurité publique, aux mobilités et à la transformation digitale*)

Liste des personnes absentes : Madame MAUGER Pascale (*A.V.E.C. Vous - Association des commerçants*)

• • •

#### **Information générale:**

Ludovic nous informe que Pascale Mauger remplacera Emmanuelle Vincent pour représenter l'association des commerçants.

• • •

Monsieur Faoussi nous a fait un état des lieux des projets portés par le Vésinet et par l'agglomération

Lorsque l'équipe municipale est arrivée, il y avait déjà une grosse demande d'aménagements cyclables par les habitants. Les infrastructures cyclables [de qualité] sont des dispositifs de voirie lourds qui nécessitent de faire des études consciencieuses et cela demande du temps.

Les projets s'articulent autour de 3 axes

- Généralisation des **zones 30**
- **Piste cyclable partout** où cela est possible
- **Fermeture des Ibis** (déjà réalisée, à améliorer pour rendre la fermeture définitive)

Il faut prendre position pour les mobilités douces. Il existe des zones et des points plus dangereux (rue des réservoirs par exemple).

Deux façons de régler les problématiques actuelles :

- **réponses ponctuelles** (on corrige les problèmes de façon isolée)
- **réponse globale** (on réfléchit plus globalement pour résoudre un ensemble de problèmes)

Pour les zones très dangereuses il est possible d'envisager des **solutions rapides**, quitte à revenir dessus par la suite.

Les plus gros projets se concentrent sur les "**autoroutes**"

- **Boulevard Carnot** (avec le rond-point de la république) —> étude et discussions toujours en cours (finalisation objectif septembre)
- **Route de Croissy** (projet avancé d'un an : l'étude a commencé, début des travaux fin 2021 - début 2022)
- **Long de la ligne RER A** (Le Vésinet - Le Pecq / Le Vésinet Centre / Chatou) —> Étude commencée.

Ces projets seront complétés par le réseau secondaire qui permettra une **continuité Nord/Sud**, avec pour objectif de désenclaver les quartiers du Vésinet coupés du centre par les "autoroutes" et la ligne RER.

Il y a actuellement une **étude en cours** sur la ville, menée par un cabinet spécialiste, qui se concentre sur le passage en **zone 30**, les **pistes cyclables** et le **plan de circulation**.

L'étude sera également alimentée par les retours des riverains

-----

Nous avons ensuite échangé sur différents points liés au mobilités actives (session de questions/réponses)

*Anne-Marie* : Par rapport à la **piste qui longe le RER**, de quelle côté de la voie sera-t-elle ? ⇒ **Côté rue Émile Thiebault**

- Certaines incivilités doivent être prises en compte: remontée de la rue Foch sur le trottoir (vélos, trottinettes ou autres engins de mobilité). Que comptez-vous faire pour empêcher cela ?

⇒ Les infrastructures cyclables sont également dédiées à ces modes de déplacements. Plus on en crée, plus on libérera les trottoirs.

*Bruno Pagnoux* : Faible taux de participation des jeunes à l'enquête sur les déplacements à vélo → est-il possible de relancer dans les lycées?

⇒ on aimerait effectivement avoir plus d'information de la part des plus jeunes ; j'ai rencontré des professeurs et encadrants du lycée Alain, **1 millier de lycéens** s'y rend quotidiennement à vélo (40% Chatou, 20% Le Vésinet, 20% Croissy)

Il serait intéressant de mener une étude auprès des **parents d'élèves** et/ou des **directions d'établissement**.

Dans le cadre d'une expérimentation en cours, la rue Henri Dunant est fermée aux horaires d'entrées et sorties d'école. Nous souhaitons poursuivre cette expérimentation. La rue Villebois-Mareuil va passer en sens unique avec une piste cyclable.

- À propos de l'étude menée par un cabinet spécialisé, est-elle menée en partie par des cyclistes au quotidien et quel est l'objectif : sécurité, efficacité ou un mixte des deux ?

⇒ On communiquera les grandes lignes à la maîtrise d'oeuvre :

- continuité (notamment aux intersections)
- piste séparée de la chaussée

La volonté est de **rééquilibrer l'espace public** : auparavant on faisait des routes pour les voitures et on mettait une piste cyclable s'il restait de la place, maintenant on doit faire des pistes cyclables et penser à la voiture ensuite.

*Stéphanie Allen* remonte que l'expérimentation a été vécue de manière brutale par les automobilistes qui empruntent cet axe au quotidien

⇒ Le souhait est de représenter au mieux les envies et demandes des Vésigondins

- Certains jeunes encourent des risques : téléphone, mains dans les poches, casque sur les oreilles...

⇒ Il y a eu une **campagne de prévention** auprès des collégiens et le projet “*aller en sécurité au collège*” est mené par des 6<sup>èmes</sup> de leur propre initiative, chacun des élèves exprime sa vision d'utilisateur (piéton, cycliste,...).

*André Tissot* : La protection des pistes sera plutôt faite avec des marquages ou des protections physiques ?

⇒ Pour les grands axes (Carnot / Croissy / RER A) ce seront des pistes **séparées**, délimitées de manière physique. Pour les axes Nord-Sud, les délimitations seront surement plus légères, en fonction de la place.

- Envisagez-vous la possibilité de condamner des rues pour éviter le trafic de transit ?

⇒ Les rues **interdites sauf aux riverains** sont une piste très intéressante et tout à fait possible pour beaucoup de zones au Vésinet. Historiquement cela existait auparavant.

- La fermeture de l'île **des Ibis** attire de plus en plus de véhicules qui se garent au plus près. Est-il possible de limiter/interdire ces comportements (nuisances) ?

⇒ La fermeture est une première étape, le but est de **rétablir la continuité** de la route du tour du lac en déplaçant les barrières. Cela aura une répercussion sur les rues adjacentes: le **périmètre** d'interdiction autour des Ibis devra être **élargi**, cela fera l'objet d'une étude et de consultation des riverains.

Après le premier confinement, beaucoup de gens ont découvert Le Vésinet, qui était une des seules communes offrant des espaces verts accessibles.

- Il faudrait éviter le transit de pont à pont (Pecq - Chatou)

⇒ Il faudra étudier le transit, notamment celui conseillé par les applications de navigation (Waze, google maps...)

*Dominique Michel* : Il y a beaucoup de **transit** sur l'avenue du Belloy et les automobilistes roulent vite ; est-il possible de prévoir un radar pédagogique?

⇒ Nous avons étudié la portion de l'avenue du Belloy entre l'Allée des Bocages et le rond point du Cerf: 7% des véhicules dépassent la limitation de vitesse et 2- 3% roulent très vite.

La solution de facilité serait d'installer un **ralentisseur** mais ils sont très **décriés** (coussin berlinois) et ont un **coût élevé**. De plus certains riverains demandent leur suppression car ils causent des vibrations. (Bd Roosevelt / Bd des États-Unis).

Il faut revoir le **plan de circulation** pour éviter les lignes droites

On peut également augmenter les **contrôles radar** inopinés dans les zones résidentielles. Les radars pédagogiques sont intéressants pour les statistiques mais ne permettent pas de réduire la vitesse des véhicules. Il est également envisageable d'ajouter des radars tourelles dans les zones les plus critiques , ils coûtent entre 20 000 et 30 000€; à titre de comparaison un ralentisseur coûte entre 15 000 et 20 000€ et ne produit pas de recettes (amendes). La **vidéo-verbalisation** quant à elle pourra être utilisée pour verbaliser les comportements dangereux (franchissement de ligne blanche...) mais n'est pas homologuée pour les contrôles de vitesse.

*Fanny Weisenburger* : Les rues du centre ville limitées à 30 sont par défaut en **contre sens cyclable**, mais pour beaucoup d'entre-elles il n'existe pas de marquage, les automobilistes pensent donc que les cyclistes sont en infraction (et "punissent" parfois ceux-ci). Plus particulièrement, la rue Thiers mériterait à être piétonnisée.

*Ludovic Maetz*: il y a le même souci de l'autre côté de la place de l'église (Rue Henri Cloppet), encore plus dangereux avec l'arrivée sur la rue du Maréchal Foch.

*Véronique Carrara*: Sans marquage il est surprenant de voir arriver un cycliste en face (notamment en courbe), il faut rappeler que des cyclistes peuvent arriver en contre sens.

⇒ Il est prévu que la rue Thiers soit en **zone 20** (priorité piétons / cyclistes) dans le cadre de la **rénovation du centre ville**.

Nous n'avons pas l'intention d'interdire certains double sens cyclables, il est prévu de les marquer comme cela est fait à Saint Germain par exemple (zone 30, priorité vélo). Dans l'hyper-centre, la voiture ne sera plus "à sa place". La **signalisation** sera **renforcée**.

- Certaines rues possèdent des places de stationnement des deux côtés : par exemple la rue Ernest André (not. entre la place du Marché et la rue du Maréchal Foch) est utilisée en contre sens par nombre de cyclistes pour rejoindre la gare.
- A la jonction de l'avenue Gallieni et de la rue du général Clavery le marquage de contre sens cyclable disparaît. C'est déroutant et on ne sait où aller.
- Il faudrait supprimer les places de stationnement très proches des passages piétons (notamment dans l'hyper centre) pour améliorer la visibilité et la sécurité des piétons.

⇒ Cela a été identifié et il est prévu de mettre des stationnements vélo.

- Je rejoins la nécessité de déplacer les barrières autour du lac des Ibis, elles sont à hauteur de tête d'enfant, c'est dangereux.
- Près de la **poissonnerie**, les **poubelles** sont constamment sur le trottoir et laissent peu de place aux piétons. Serait-il possible de prévoir un emplacement pour ces poubelles sur la chaussée ?

*Ludovic Maetz: Il serait intéressant d'en parler avec Anne-Vicq Appas lors de notre prochaine réunion. L'espace près de la poissonnerie est un espace réservé PLU (la ville se réserve le droit d'y faire une opération de son choix). Il y avait un litige financier avec le propriétaire qui est en cours de résolution. Un petit immeuble neuf est prévu (logement social), il faudra prendre en compte un emplacement pour les poubelles dans ce projet.*

- Il faudrait abolir le stationnement sur le trottoir, notamment vers la résidence Jean-Laurent, cela empiète sur l'espace piéton et donne un mauvais exemple.

⇒ Complètement d'accord c'est une aberration.

—> Pour les points précis, on doit faire une “**to do list**” avec ces points précis, décider de solution et mettre des deadlines.

Il faudra faire de la **sensibilisation**, mettre en place des **marquages** au sol et revoir le **plan de circulation** afin de rallonger les trajets auto et raccourcir les trajets vélo. L’automobiliste doit prendre conscience que la rue ne lui appartient plus.

Il faut **verbaliser** les comportements les plus dangereux (une minorité rend les rues dangereuses pour tous). La video-verbalisation nous aidera.

Les remarques des riverains seront intégrées à l’étude afin de vérifier que le plan prévu est en accord avec celles-ci.

*Stéphanie Allen:* Il serait bien de prévoir une **sensibilisation** des personnes âgées qui ne sont pas habituées à croiser des cyclistes. C’est une population qui pourrait être prise par les caméras sans le faire exprès.

=> Les personnes âgées ne sont pas identifiées comme population à problème, ce sont des personnes responsables. Si certaines ne sont plus aptes à conduire, ce n’est pas de la responsabilité de la ville mais des autorités et/ou de la famille.

*Fanny Weisenburger:* Les zones 20 qui sont bien faites empêchent par leur **conception** (trottoir et voie au même niveau par exemple) de rouler vite, l’automobiliste sent bien qu’il n’est pas à sa place. Les limitations de vitesse sont inutiles si les rues permettent de rouler plus vite (une grande ligne droite large limitée à 30 ne sera pas respectée).

*Nabil Faoussi:* On peut prendre en exemple Center Park, lieu dédié au vélo et où la voiture comprend que l’environnement ne lui appartient pas.

*Bruno Pagnoux:* Les **vols** dissuadent l’utilisation du vélo au quotidien. Les aménagements sécurisés (Veligo) autour des gares sont vite saturés  
=> Il y a effectivement beaucoup de vol de vélo. Des **caméras** vont être installées aux **abords des gares** et dans les **parkings** vélo. En dehors des gares, les vols sont plus rares. Les voleurs viennent et repartent en RER, ils sont repérables assez facilement. Cela ne résoudra pas tout mais on a l’espoir que les caméras permettront d’endiguer en partie le phénomène.

On étudiera l'évolution des vols et on avisera selon les résultats. Les caméras devraient être déployées avant l'été.

*Victor Cossec* : Vous avez mentionné un **accord des maires** sur l'essentiel du projet de **piste cyclable boulevard Carnot**. Sur quoi porte cet accord ?

=> l'accord porte sur le tracé, l'idée générale et la philosophie. Pour la partie située au **Vésinet**, il y aura **2 pistes unidirectionnelles** séparées par des **arbres**. Pour la partie située à Chatou, ce n'est pas encore fixé, c'est plus compliqué, ce sera soit deux pistes unidirectionnelles soit une piste bidirectionnelle.

Pour le rond point de la république la solution envisagée est un rond point à la Hollandaise.

L'inspection des sites a demandé une étude complémentaire car le boulevard Carnot fait partie de la **perspective Royale de Saint Germain**, cela a donc pris plus de temps mais c'est au bénéfice du projet, il sera plus beau.

Les maires sont d'accord sur la **vision d'ensemble**. L'avis des riverains sera pris en compte pour finaliser les détails.

*Ludovic Maetz*: Il y a un risque de **discontinuité** entre une piste unidirectionnelle et une piste bidirectionnelle, passer de l'une à l'autre demande de traverser le boulevard.

=> Si la piste côté Chatou est une bidirectionnelle il faudra ré-étudier le rond point du commissariat (rond point à la Hollandaise: cycliste prioritaire, pas de feux rouges)

L'étude devrait prendre fin en septembre. La piste impactera parfois le stationnement, parfois les voies de circulation et parfois les trottoirs lorsque ceux-ci sont larges.

Être pro-vélo c'est aussi être pour la voiture. C'est permettre à ceux qui le souhaitent de prendre leur vélo en sécurité.

• • •

### **Questions Diverses:**

*Didier Mourgues* : Certains habitants sortent leurs **poubelles** plusieurs jours en avance et **encombrent** inutilement les **trottoirs**.



*Ludovic Maetz*: Il faut en parler avec *Julie Roman* (Adjointe déléguée à l'environnement).

*Fanny Weisenburger*: Il faut également faire attention à l'endroit où sont déposées les poubelles, il arrive qu'elles soient devant les boîtes aux lettres et gênent le facteur.

Il serait intéressant de se coordonner avec les autres quartiers, de partager nos comptes rendus.

=> *Stéphanie Allen* se propose de créer un espace partagé en ligne.

*Victor Cossec*: Notre **réunion publique** du 16 juin tombe en même temps qu'un **live du maire**. Pourra t'on faire cette réunion publique ? En visio on risque de manquer d'interaction et de participants.

*Ludovic Maetz* n'est pas disponible pour la réunion du 8 juin, on peut décaler celle-ci au lundi précédent ou au jeudi suivant.

=> *Victor Cossec* propose de faire un **doodle** pour choisir la date de la **réunion** de la **semaine du 7 juin** et la date de la **réunion publique** si celle-ci peut avoir lieu

Il faudra fixer le **sujet de la réunion** qui aura lieu dans un mois (Mercredi **26 mai**)

Chacun peut envoyer une **liste de points précis** à travailler concernant les **mobilités** afin d'en faire une synthèse, d'en rediscuter entre nous pour les points de désaccord et de la transmettre à *Nabil Faoussi*.

La prochaine réunion se tiendra le **10 mai à 18h30** et aura pour thème **la résidence étudiante**.

***Fin de la réunion à 20h36***